

N/REF : 16/02/2026 11H54 C:011322 I:09763

V/Appel du Lundi 16/02/2026 a 11H54

PASQUEREAU MARIE-FRANCOISE

**2 RUE D UPPSALA
35200 RENNES**

IMMEUBLE : BLOSNE -0028
SQ.GRISONS/STRAT/UPPSALA/SUEDE
BD P.LEMOINE/VOLCLAIR/PAYS BAS
35000 RENNES

Rennes, le

16 Février 2026

Référence Marché: 23/084-T2305084SUD3

LOCALISATION : 2 RUE D'UPPSALA - MME PASQUEREAU 06 11 72 18 55
ETAGE 1 - LOGEMENT 5849

MOTIF : DEBOUCHAGE WC

Donneur d'ordre : Mme M-F PASQUEREAU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 16/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX WC
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°4704033 BANQUE POSTALE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIITE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	03100174-Ff Debouchage privatif	1	100,30	100,30

TOTAL H.T.	100,30
T.V.A. a 10,00%	10,03
TOTAL T.T.C.En EURO	110,33

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.